

Les principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire appliqués à la filière agricole: des bases pour la souveraineté alimentaire

Lara Baranzini

Responsable pôle développement et promotion ESS

**Eco-congrès Bâle
27 mai 2016, Bâle**

Economie sociale et solidaire (ESS) et développement durable

Des organisations et entreprises engagées

Pro Natura, Mobility, Banque alternative suisse, Magasins du monde
Agriculture contractuelle de proximité, coopératives d'habitation, entreprises
d'insertion, finance éthique, réparation, récupération et revalorisation des déchets,
Mobilité douce, Commerce équitable

→ **Acteurs reconnus du DD & acteurs de l'ESS**

L'ESS: l'économie du développement durable

- « Economie » « sociale » « solidaire » (avec les générations futures) → **les 3 axes du DD**
- Finalité de l'ESS : entreprises et organisations orientées vers la plus-value écologique et sociale et l'utilité publique, et où la rentabilité est un moyen et non une fin.
- ESS = économie de proximité
- Fonctionnement: internalisation de pratiques durables
- Principes et valeurs de l'ESS

Les valeurs de l'ESS

- Bien-être social (être plutôt qu'avoir)
- Citoyenneté et démocratie participative (chacun a une voix qui compte)
- Écologie (produire pour vivre et non vivre pour produire)
- Autonomie (autonomes mais pas individualistes)
- Solidarité ($1+1>2$)
- Diversité (riches de nos différences)
- Cohérence (dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit)

Une définition de l'ESS par critères

- Une définition pragmatique et innovante et unique en Europe
- Émergence locale et participative
- Critères contraignants :
 - utilité publique
 - transparence
 - autonomie
 - lucrativité limitée
- critères à évolution :
 - management participatif
 - management environnemental
 - management social

L'ESS, une réalité économique

- 11% des emplois à GE (dans la moyenne européenne)
- formes juridiques variées → 22% d'entreprises commerciales
- tous les secteurs économiques compatibles avec les valeurs de l'ESS
- toutes tailles, de la micro-entreprise aux grandes entreprises
- intégration économique large → consommateurs, public, privée lucratif et ESS
- Une réalité viable et autonome → près de 50 % des structures sont autofinancées

→ **Plus d'informations dans le Panorama de l'ESS, étude statistique 2015**

L'axe économique de l'ESS

La lucrativité limitée

- des hauts salaires plafonnés (en moyenne CHF 8'629)
- un écart salarial limité 1 à 5 (en moyenne de 1,7)
- une rémunération limitée du capital à 5 % (en moyenne 0,47%)

Les bénéfices sont ainsi

- investis au service d'un **impact sociétal positif**
 - réinvestis pour pérenniser et consolider la structure utilisés pour financer les bonnes pratiques sociales et environnementales
- **une économie locale et résiliente**
- **investissements sociaux et environnementaux**
- **réduction des inégalités économiques**

L'axe social de l'ESS

- primauté de l'humain avant le profit
- organisations et entreprises participatives et égalitaires
 - 70 % des membres associent les salariés aux prises de décision, dans 57 % des cas les salariés ont un représentant dans les organes décisionnels
 - 56 % du personnel salarié et près de la moitié des membres des directions exécutives et organes stratégiques sont des femmes
- pratiques sociales innovantes : 90 % des entreprises ont opté pour le temps partiel
- entreprises formatrices : 3 fois plus d'apprentis que dans l'économie classique
- prestations sociales avancées : 80 % offrent des prestations sociales supérieures au minimum légal
- contrats et salaires décents : bas salaires supérieurs au minimums syndicaux
- innovation sociale

→ **Solutions novatrices face à des enjeux sociaux complexes**

L'axe environnemental de l'ESS

- Solidarité avec les générations futures
- Primauté de l'environnement sur la maximisation du profit
 - **90 %** des entreprises et organisations ont adopté des mesures qui réduisent leur impact environnemental dans au moins 2 des 5 domaines analysés : consommation d'énergie, utilisation des ressources naturelles, émissions du CO2, mobilité douce, gestion des déchets
 - **réduction de l'impact environnemental**
- Activités de promotion et protection de la nature : recyclage, réparation, mobilité douce, sensibilisation et éducation à l'environnement, remplissage cartouches d'encre, etc.
 - **Innovation environnementale**

L'ESS et la filière alimentaire

- **solidarité** entre consommateurs et producteurs → juste prix (commerce équitable international et local, projets d'ACP/AMAP)
- **solidarité** avec les générations futures → préservation environnement, sol, production bio
- **une vision partagée** → vision du secteur agro-alimentaire qui rompt radicalement avec l'agrobusiness et le fastfood qui est son pendant logique...
- **lien direct entre producteurs et consommateurs**, circuits court
→ le modèle ESS pose les conditions nécessaires à la souveraineté alimentaire
- **mutualisation** → les coopératives de producteurs
- **lucrativité limitée** → bénéfique pour le collectif, le développement du projet, des salaires dignes, et le financement des bonnes pratiques environnementales

Merci pour votre attention

Lara Baranzini

Responsable pôle développement et promotion ESS

lara.baranzini@apres-ge.ch

Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE

Rue des Savoises 15,

1205 Genève

022 807 27 97

info@apres-ge.ch

www.apres-ge.ch

www.apres-ge.ch/consommation-durable



**Chambre de l'économie
sociale et solidaire**
APRÈS-GE